DIAGNOSTIC ENFANCE/JEUNESSE

PEDT

Commune de l'Union

Etude du contexte local

Etape 1

Octobre 2014

Sommaire

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE **4**
A) LA REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE 4
B) L'HABITAT 5
C) LES DEPLACEMENTS GEOGRAPHIQUES DE LA POPULATION 8

LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE **13**
A) LES MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES DEPUIS 2006 13
B) LES ENFANTS ET JEUNES CIBLES PAR L'ETUDE 15
C) LES CARACTERISTIQUES DES FAMILLES 16

LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE **19**
A) L'ACTIVITE ECONOMIQUE 19
B) LA POPULATION ACTIVE DE L'UNION 20

LE CONTEXTE POLITIQUE **24**
A) LES AXES POLITIQUES DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE 24
B) LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 26

LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL **28**

PRÉAMBULE METHODOLOGIQUE

Etude du contexte local, la première étape du diagnostic Enfance Jeunesse dans le cadre du PEDT de l'UNION vise la connaissance de l'environnement au sein duquel évoluent les enfants, les jeunes et leurs familles. Parce que la politique éducative s'articule à un système de vie global, l'approche statistique du territoire renseigne sur les différentes ressources et contraintes de l'espace local, donnant ainsi au diagnostic le cadre incontournable de l'action.

Découpée en différents environnements, l'approche essentiellement statistique présentée dans ce document utilise des sources d'informations officielles. Seront utilisées pour le recueil de données les informations des 2 derniers recensements de l'INSEE *, les données sont complétées par des données municipales, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Toulouse et Pole Emploi.

Ces données croisées à des informations plus qualitatives (interview de l'adjointe élue enfance /jeunesse, interviews du service enfance jeunesse de la commune, observations sur site), permettent d'orienter les choix méthodologiques des étapes suivantes du diagnostic (état des lieux, de l'offre et enquête de besoins des enfants et des jeunes).

Le parti pris méthodologique est une approche systémique, permettant d'éclairer de façon singulière un contexte local, d'en appréhender un cadre de référence dans sa dimension sociologique.

Parce qu'un projet éducatif de territoire ne se réplique pas d'une commune à l'autre, et que l'enjeu de la dimension éducative est un enjeu majeur dans l'évolution d'une commune, le choix de la commune de l'Union est de se doter d'une analyse territoriale, dont les premiers contours se situent dans cette première étape du diagnostic.

*(1) Insee, *RP2006 et RP2011 exploitations principales*

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

A travers un ensemble de critères de géographie humaine (localisation, habitat et déplacements de la population), il s'agit de repérer le type de rapport des habitants à leur territoire et les avantages et inconvénients que celui-ci peut comporter dans sa configuration. Ces données éclairent par ailleurs, les situations de proximité que la commune ciblée entretient avec les territoires environnants.

A) LA REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

La commune de l'Union (31561 code INSEE), située en première couronne autour de Toulouse, compte au 1er janvier 2013, **12.093 habitants**. Ce dernier recensement place la commune parmi les 10 communes les plus peuplées des 37 communes de Toulouse Métropole.

Cette donnée ne doit pas ignorer, une baisse de population entre 2006 et 2011, et pose la question de l'attractivité de la commune au regard des communes voisines.

Population :

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 1 janvier 2013.

L'Union	**1968**	**1975**	**1982**	**1990**	**1999**	**2006**	**2011**
Population	4 601	7 817	10 461	11 751	12 141	**12 300**	**11 792**
Densité moyenne (hab/km²)	679,6	1 154,7	1 545,2	1 735,7	1 793,4	1 816,8	1 741,8

Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2006 et RP2011 exploitations principales

Située au Nord-est de l'agglomération toulousaine, la commune de l'Union d'une superficie de 677 hectares est essentiellement **pavillonnaire.**
Les communes d'au moins 10 000 habitants sont découpées en IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). La commune de l'Union compte de 7 IRIS au sens de l'INSEE. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques intra communales, constitue une partition du territoire des communes en « quartiers ».

Ce découpage a été construit à partir des critères géographiques et statistiques et, autant que possible chaque IRIS était homogène du point de vue de l'habitat.

Sur la commune de l'Union, la définition des IRIS n'a pas été modifiée depuis 1999. Cependant, et même si les écarts restent mineurs, certains quartiers se sont davantage peuplés que des autres.

Répartition des habitants selon les 7 quartiers de la Commune de l'Union (à l'année 2009) :

Quartiers	Pourcentage d'habitants
Z.A La Violette	3 %
Malbou	27%
Les Acacias	19%
Centre	14%
Saint Caprais	15%
Belvèze	22%
Z.A Montredon	1%

*ACCEIS. Cabinet de Conseil et d'études en ingénierie Sociale.
Diagnostique d'analyse des besoins sociaux de la commune de l'Union.
Toulouse, février 2013

Une forte majorité des habitants de l'Union (75% environ) habitent **dans le même logement** depuis au moins 5 ans. On constate peu des migrations « intra-muros » sur la commune. Deux quartiers se distinguent toutefois sur cet aspect : Malbou et Les Acacias.*

B) L'HABITAT

1) Les caractéristiques de l'habitat

La commune de l'Union a vu le parc immobilier s'agrandir entre les années **1949 et 1974** avec 43 % de constructions. La commune est une commune résidentielle, aux constructions anciennes.

Le statut d'occupation des logements dans la ville de l'Union indique clairement que le territoire correspond au lieu de vie principal :

- **95.1 % des logements sont déclarés en résidence principale**
- **près de 78.8 % des personnes sont propriétaires de ces logements.**

Logements	**L'Union (31561)**
Nombre total de logements en 2011	5 396
Part des résidences principales en 2011, en %	95,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2011, en %	0,4
Part des logements vacants en 2011, en %	4,5
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2011, en %	78,8

Sources : Insee, RP2011 exploitation principale

Répartition des logements selon la date de construction :

Dans la commune de l'Union, il s'agit le plus souvent de constructions anciennes puisque sur l'ensemble du territoire**, 67% des logements** ont été construits **avant 1981**. Ce haut pourcentage correspond aussi au pourcentage plus récent, **75%, des résidences principales construites avant 1990.**

Périodes de construction	Ancienneté de l'habitat
Avant 1948	2 %
1948 à 1974	43 %
1975 à 1981	24 %
1982 à 1989	17 %
Après 1990	13 %

Résidences principales en 2011 selon la période d'achèvement :

Logements comme résidences principales	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2009	**5 124**	**100,0**
Avant 1946	**79**	**1 ,5**
De 1946 à 1990	**3 845**	**75,0**
De 1991 à 2008	**1 200**	**23,4**

Insee, RP2011, exploitation principale

2) Les statuts d'occupation des résidences principales en 2011

La propriété domine au sein de la commune, les Unionais sont propriétaires de leur logement, pour quasiment 80 % d'entre eux et sont dans ce logement depuis plus de 22 ans en moyenne.

Les logements HLM ne représentent que 1,9% des logements, ce qui renseigne sur un choix de la commune, jusqu'en 2011 de cibler une population sociale spécifique.

La situation évolue depuis 2011 grâce à l'autorisation de permis de construire des logements sociaux par la municipalité. Depuis 2011, cinq sociétés construisent des logements sociaux sur l'Union: Promo logis, Les Chalets, Nouveaux Logis Méridional, Patrimoine, et la société Cité et Jardins.

Les objectifs du PLH sont **420 logements** pour la période **2010-2015** donc **30 à 35%** de logements sociaux.

Liste de permis de construire logements 2010/2015

Permis de construire accordé le :	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Situation
27/08/2008	18	18	2 bis allée des Nymphéas
08/08/2011	13	13	12 rue d'Ascain
10/08/2011	8	8	8 rue d'Orthez
28/08/2011	27	8	16 rue de Cornaudric
19/09/2012	29	9	8/10 avenue de Cornaudric
11/06/2013	64	64	2/2 bis avenue des Pyrénées 2 rue de Tourmalet
29/05/2013	12	12	15 avenue de Cornaudric
20/09/2013	42	12	45 avenue de Toulouse
26/03/2014	19	6	52 chemin Malbou
TOTAL	**232**	**150**	**64% des logements sociaux commune de l'Union**

Référence : Document Toulouse Métropole Programme d'actions Territorialisé PLH 2010-2015
Production de Logements sociaux Programmation 2014. PLH 2010- 2015
Commune de l'Union .Mise à jour : Janvier 2014-10-30

Les locataires représentent moins d'un quart de la population, ils sont dans le même logement depuis, en moyenne presque 6 ans.

A l'union, l'accès à la propriété reste, jusqu'en 2011 dominant.

Répartition de la population au regard du statut dans le logement

	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	**5 132**	**100,0**	**11 668**	**18,9**
Propriétaires	4 045	78,8	9 199	22,4
Locataires	1 004	19,6	2 289	5,8
dont d'un logement HLM loué vide	98	1,9	279	6,4
Logé gratuitement	83	1,6	180	11,6

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations

L'INSEE nous donne aussi des informations plus précises, sur l'ancienneté exacte d'emménagement des ménages en 2011. **L'ancienneté significative est en 2011 de** :

- 30 ans ou plus : 27%,
- 10 à 19 ans : 19, 2%.
- Depuis moins de deux : 7,3 % d'ancienneté.

3) Types de logement

L'évolution entre les années 2006 et 2011 se présente principalement avec les logements vacants avec une augmentation de **1,2 %.** Le type de logement le plus habité pour la population unionaise, reste inchangé, les maisons individuelles conservent un pourcentage majoritaire : **86,3 % en 2011** et 89,9 % en 2006.

Types de logements	2011	%	2006	%
Ensemble	**5 396**	**100,0**	**5 302**	**100,0**
Résidences principales	5 132	95,1	5 098	96,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	21	0,4	29	0,6
Logements vacants	243	4,5	175	3,3
Maisons	4 657	86,3	4 767	89,9
Appartements	737	13,6	533	10,1

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales

C) LES DEPLACEMENTS GEOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

La proximité de Toulouse, mais aussi de villes plus moyennes comme Montauban et Albi, ainsi que le réseau routier existant, sont des éléments qui favorisent une facilité d'accès des habitants de l'Union à un nombre très important d'équipements et de services.

La proximité des communes comme Saint Jean, Montrabé, Launaguet et Balma, facilitent par ailleurs, un accès à différents services et peuvent mettre en concurrence, au niveau du choix de l'habitat, des communes résidentielles, dont les atouts en terme de déplacements et de services peuvent constituer pour les habitants un vecteur de motivation. La qualité de vie, si elle reste à étudier quand aux besoins des familles qui habitent au sein de la commune, est souvent associée aux services de proximité et la tranquillité d'un vivre ensemble.

Les services de première nécessité sont présents sur l'Union, ils représentent la plus part du temps un cœur de quartier sous forme de centre commercial, où sont associés, dans la proximité immédiate, des services de santé.

Le réseau de transport existant, est un élément essentiel dans l'accès aux services des enfants et des jeunes. L'ensemble des quartiers (intra muros) est desservi par le réseau TISSÉO.

Les déplacements scolaires concernent principalement les enfants de 11/17 ans adolescents. S'accentue particulièrement dès l'entrée au collège, pour devenir incontournables pour les 16-18 ans scolarisés au lycée.

Les modes de transports collectifs existent sur la commune, soutenus essentiellement par le conseil général de Haute-Garonne et le réseau des transports en commun de Toulouse et sa région: TISSEO.

Transports scolaires:

Pour les transports scolaires, un service de transport scolaire, régi par le Conseil Général de la Haute-Garonne est assuré pour les différents groupes scolaires :

- Groupe primaire Borde d'Olivier
- Groupe primaire Belbèze les Toulouse
- Collège Georges Chaumeton
- Lycée Raymond Naves (Croix Daurade).

*La Mairie de l'Union signale sur son site Internet que les élèves domiciliés à plus d'un kilomètre de l'établissement scolaire bénéficient de la prise en charge du transport. Le conseil Général délivre une carte de transport ainsi qu'un titre permanent pour l'année en cours.

*Mairie de l'Union :http://www.mairie-lunion.fr/

Modes de transports collectifs sur la commune de l'Union :

Actuellement, la présence du réseau de transports en commun de Toulouse et sa région : TISSEO, avec 9 lignes de bus réguliers prend en charge le service de transport des habitants de la commune de l'Union.

Les lignes TISSEO de l'Union arrivent sur deux stations du métro : Borderouge (terminus ligne B du métro) ou de l'Union aux Argoulets (ligne A du métro).

Liste de lignes présentes sur l'Union**:**

LIGNE 33 : ARGOULETS - St GENIES B. - St LOUP CAMMAS - PECHBONNIEU – GRATENTOUR - BRUGUIERES Mairie
LIGNE 39 : JEANNE D'ARC - L'UNION
LIGNE 40 : BORDEROUGE - L'UNION Malbou
LIGNE 42 : JEANNE D'ARC - St JEAN Clinique
LIGNE 43 : ARGOULETS - St JEAN François Mitterrand
LIGNE 73 : BORDEROUGE - St JEAN Lestang
LIGNE 74 : BALMA GRAMONT - ROUFFIAC-TOLOSAN
LIGNE 75 : ARGOULETS - CASTELMAUROU Mairie
LIGNE 76 : ARGOULETS - LAPEYROUSE FOSSAT

Référence :Tisséo : http://www.tisseo.fr/se-deplacer/horaires

La cartographie des transports sera optimisée en soirée par la mise en place expérimentale d'une navette (métro des argoulets –l'Union**),** en service dès le mois de décembre et évaluée dans sa fréquentation en avril 2014.

1) Les enfants et les jeunes scolarisés

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2011 :

	Ensemble	Population scolarisée
2 à 5 ans	395	288
6 à 10 ans	601	588
11 à 14 ans	491	484
15 à 17 ans	435	426

Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Ces données complétées par l'état des lieux scolaires permettront d'actualiser la scolarisation en 2014.

2) Les actifs en emploi et les déplacements résidence /travail.

Les habitants de l'union :

- 21,1 % des actifs en emploi de l'Union travaillent sur la commune,
- **75 % travaillent en dehors de la commune** mais dans la zone d'emploi du département.
- les autres, minoritaires, travaillent en dehors du département, dans une moindre mesure au delà des limites de Midi-Pyrénées.

Les déplacements de l'Union vers son lieu de travail sont quotidiens, concernent la majorité des actifs en situation d'emploi et tendent à légèrement baisser **(- 1,6%)** entre 2006 et 2011.
A l'inverse, les habitants de l'Union qui travaillent sur la commune ont légèrement augmentés **(+1,6%)** entre 2006 et 2011.

Les déplacements sont le quotidien des jeunes, après le collège et l'accès à une scolarité essentiellement toulousaine est garantie par le lycée Raymond Naves, au nord de Toulouse, dans le quartier proche de la commune de l'Union.

Concernant les actifs, le tableau suivant précise le lieu de travail des résidents de l'Union.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

Commune de l' Union	2011	%	2006	%
Ensemble	**4 635**	**100,0**	**5 056**	**100,0**
Travaillent :				
dans la commune de résidence	*977*	*21,1*	*987*	*19,5*
dans une commune autre que la commune de résidence	***3 658***	***78,9***	***4 069***	***80,5***
située dans le département de résidence	*3 475*	*75,0*	*3 850*	*76,1*
située dans un autre département de la région de résidence	*82*	*1,8*	*126*	*2,5*
située dans une autre région en France métropolitaine	*102*	*2,2*	*87*	*1,7*
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	*0*	*0,0*	*6*	*0,1*

EN SYNTHESE

L'étude de contexte géographique dresse la carte d'un territoire résidentiel, ancré dans un habitat dont la population est propriétaire (habitat ancien, résidence principale, installation durable dans le logement).

La population vit à l'Union et travaille dans une autre commune, qui reste à proximité, ce qui vaut pour les déplacements des jeunes lycéens.

Les services de proximité et de transport sont organisés, ils permettent à la fois de se déplacer en dehors de la commune et intra muros.

La proximité immédiate de Toulouse et de son réseau routier (périphériques et autoroute) constitue un atout majeur dans un habitat urbain.

La question des services existants et de leur qualité, au regard des besoins de la population ciblée (les 3/17 ans) et plus largement des familles est posée comme un indicateur d'attractivité qu'il s'agit de vérifier dans les étapes suivantes de ce diagnostic : les retombées démographiques et économiques en sont les retombées directes.

La baisse démographique, l'excédent migratoire négatif et la fermeture de classes au sein de la commune, interroge la place faite aux jeunes couples au sein de la commune.

LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

L'approche démographique, au-delà de son aspect incontournable pour le détermination des échantillons de l'enquête à définir pour l'étape 3 du diagnostic enfance jeunesse, apporte un ensemble d'éléments permettant d'appréhender les logiques des mouvements démographiques propres à chaque territoire, d'évaluer les mouvements à venir, et de connaître précisément la population de la commune sous l'angle de sa composition par sexe, groupe d'âge et des caractéristiques de familles qui la composent selon (la situation familiale des parents, le nombre d'enfants).
L'accent sera mis plus particulièrement sur la population enfance jeunesse des 3/17 ans, groupe d'âge retenu pour ce diagnostic.

A) LES MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES DEPUIS 2006

1) Au niveau départemental et des commune limitrophes

Si la région Midi-pyrénées connaît une forte progression démographique depuis plusieurs dizaines d'années, c'est en partie en raison de la dynamique du département de Haute-Garonne.
La région, au recensement de 2011 compte **22,8%** de jeunes de moins de 20 ans, pour **24,5%** de cette même population sur l'ensemble du territoire français.
La haute Garonne est proche du pourcentage du territoire national avec : **24,1% d'enfants et de jeunes de 0 à 20 ans.**

L'attractivité du territoire départemental pour les jeunes résidents, ne profite pas dans la même dynamique, à la commune de l'Union, dont le nombre de jeunes est de **19,8%** soit **4,3% de moins que le département**.

Les comparaisons avec les commune limitrophes renforcent cet état de fait et tend à confirmer une faible attractivité de l'Union pour les jeunes au regard des communes voisines, dont 2 d'entre elles ont un taux de population proche (Balma et St Jean).
Le comparatif statistique, au dernier recensement, place l'Union en commune comprenant le moins de jeunes, au regard de sa population globale.

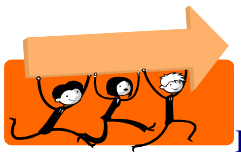

L'effectif des 0 -19 ans en %.
Dynamique démographique des communes voisines de l'Union (2011)

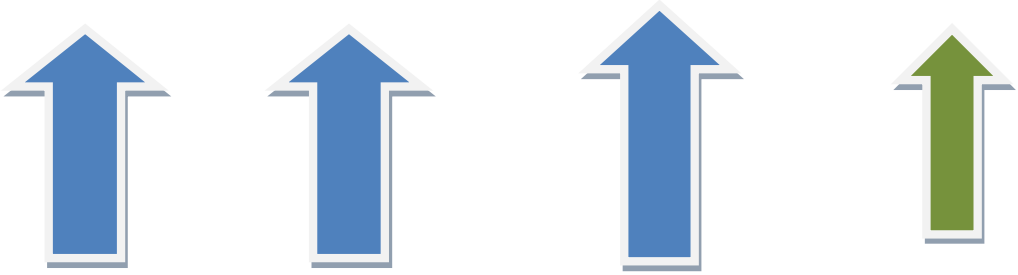

St jean : 24,7% | Balma : 24,7% | Montrabe : 25, 9% | **l'Union : 19,8%**

2) Au niveau du territoire du diagnostic : l'Union.

Selon les statistiques de l'INSEE, avec **12 093 habitants recensés en 2013**, la population de la commune de l'Union diminue entre 2006 et 2011. Entre ces deux dates, 508 habitants sont partis de la commune, ce qui représente une diminution de **4,1%** de taux de population.
2013 marque une légère augmentation (304 habitants) qui ne suffit pas à la commune pour retrouver le taux de population de 2006.

Cette dynamique démographique est le produit de l'excédent **migratoire** négatif, il y a moins d'entrées sur le territoire qu'il n'y a des sorties. Avec peu d'arrivage des nouveaux habitants, des sorties malgré, comme nous l'avons vu avec l'habitat, un ancrage territorial.

Nous noterons que la commune accueillait des personnes de nationalité autres que française, à hauteur de 1,5% de la population.

Indicateurs démographiques entre les années 1968 et 2011 :

L'union	**1968 à 1975**	**1975 à 1982**	**1982 à 1990**	**1990 à 1999**	**1999 à 2006**	**2006 à 2011**
Variation annuelle moyenne de la population en %	+7,9	+4,2	+1,5	+0,4	+0,2	**-0,8**
due au solde naturel en %	+0,4	+0,2	+0,2	+0,1	+0,0	-0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	+7,5	+4,0	+1,2	+0,3	+0,2	-0,8
Taux de natalité (‰)	10,6	7,9	8,5	7,9	8,0	8,2
Taux de mortalité (‰)	6,2	5,5	6,3	7,3	7,9	8,7

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2006 et RP2011 exploitations principales - État civil.

Les statistiques suivantes indiquent que le **flux résidentiel** de l'Union touche essentiellement les jeunes, en situation minoritaires au regard des 45 ans et plus (**56,6%** de la population de L'Union). En 2011, **13,3%** de la population a entre 15 et 29 ans.

Les moins de 15 ans, **14,2%**, représentent le même taux de population que les plus de 75 ans, au nombre de **14,3%.**

La composition de la population de la commune par grandes tranches d'âges :

L' Union	2011	%	2006	%
Ensemble	**11 792**	**100,0**	**12 300**	**100,0**
0 à 14 ans	1 678	14,2	1 798	14,6
15 à 29 ans	1 566	13,3	1 733	14,1
30 à 44 ans	1 872	15,9	2 065	16,8
45 à 59 ans	2 487	21,1	2 997	24,4
60 à 74 ans	2 499	21,2	2 297	18,7
75 ans ou plus	1 689	14,3	1 411	11,5

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

B) LES ENFANTS ET JEUNES CIBLES PAR L'ETUDE

1) les groupes d'âge ciblés par le diagnostic

Les enfants et jeunes de 0 à 19 ans représentaient **2340 résidents en 2011.**

L 'estimation proposée pour **les 3 -17 ans**, à partir des tranches d'âge du dernier recensement utilisé (2011) et au regard de la faible dynamique de flux démographique correspond à un effectif égal à **1775 enfants et jeunes répartis comme suit :**

L'union	Effectif
Ensemble	**1575**
3 et 4 ans	198
5 à 9 ans	570
10 à 14 ans	610
15 à 17 ans	397

Les garçons et filles sont en proportion légèrement inégale, avec davantage de garçons pour la tranche des enfants, adolescents et jeunes adultes (1722 garçons pour 1522 filles). Cette tendance s'inverse dès l'âge de 30 ans avec un taux de femmes supérieur.

L'union	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**5 621**	**100,0**	**6 171**	**100,0**
0 à 14 ans	879	15,6	799	13,0
15 à 29 ans	843	15,0	723	11,7
30 à 44 ans	883	15,7	989	16,0
45 à 59 ans	1 175	20,9	1 312	21,3
60 à 74 ans	1 177	20,9	1 322	21,4
75 à 89 ans	636	11,3	927	15,0
90 ans ou plus	28	0,5	98	1,6

Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

C) LES CARACTERISTIQUES DES FAMILLES

1) Liens parentaux et nombre d'enfants

La commune de l'Union accueille **1548 familles (41,6%) qui ont entre 1 et 4 enfants âgés de moins de 25 ans.** Sur la commune le nombre de familles sans enfant de moins de 25 ans domine **(58.4%).** Puis viennent les familles avec un enfant 18.8%, avec deux enfants 18%. Ensuite, loin derrière, les familles avec trois enfants et plus.

En moyenne, les familles de la commune ont, entre **un et deux enfants âgés entre 0 à 24 ans.**

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

L' Union	2011	%	2006	%
Ensemble	**3 718**	**100,0**	**3 954**	**100,0**
Aucun enfant	2 170	58,4	2 251	56,9
1 enfant	701	18,8	774	19,6
2 enfants	669	18,0	724	18,3
3 enfants	164	4,4	173	4,4
4 enfants ou plus	14	0,4	33	0,8

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires

Composition des familles de la commune de l'Union. 3718 familles
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires

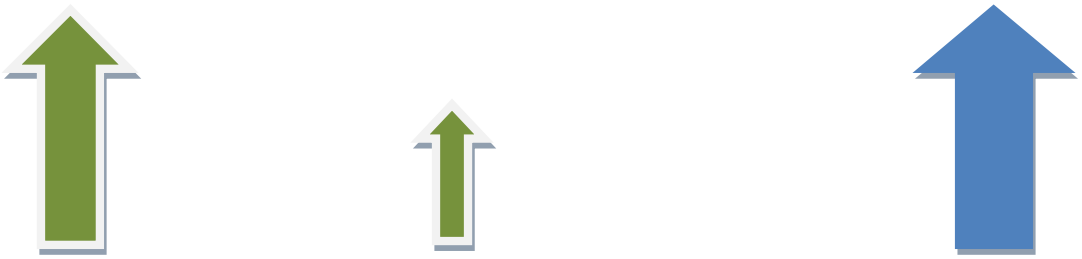

Couples avec enfant(s)
1 353

Familles monoparentales
376

Hommes seuls avec enfant(s) : **65**
Femmes seules avec enfant(s : **310**

Couples sans enfant
1 989

L'écart historique entre 2 recensements (2006 et 2011) renforce les données précédentes et montre que **les couples avec enfants sont en baisse de 4,2%.** Les familles monoparentales sont, elles, en légère hausse (+ 1,2%) avec une proportion d'hommes toujours très inférieure.

A l'Union, les situations familiales* montrent une population majoritaire de couples mariés, suivis d'une population de moitié inférieure, et minoritairement divorcée ou en situation de veuvage.

- **Marié(e) 58,0 %**
- Célibataire 25,9 %
- Veuf (veuve) 8,8 %
- Divorcé(e) 7,3 %

*Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

EN SYNTHÈSE

Le territoire du diagnostic est marqué par une dynamique démographique qui doit être attentive à la place des enfants et jeunes adultes, en baisse au sein de la commune et inférieur aux effectifs des commune limitrophes.

Les 1775 enfants et jeunes estimés entre 3 et 17 ans constituent notre base pour constituer le quota représentatif de la population (échantillon à constituer pour l'enquête famille et l'enquête auprès des jeunes).

Ces enfants et jeunes sont, dans leur profil dominant issu de familles dont les parents vivent en couple, ont 1 à 2 enfants.

Nous retiendrons comme point d'appui démographique, la part égale

* d'enfants et de préadolescents (moins de 15 ans)
* de personnes âgées de plus de 75 ans

comme un indicateur qui nourrit un des axes de la municipalité autour du « lien intergénérationnel ».

LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Situer les ressources économiques du territoire, c'est à la fois estimer son activité économique et mesurer le rapport à l'emploi de sa population. La prise en compte de l'évolution des secteurs d'activités sur le plan local et environnant, la dynamique de l'emploi, les niveaux de revenus des familles revêt deux fonctions essentielles :

- Mesurer le cadre réaliste d'une politique éducative dans sa dimension financière et culturelle (culture professionnelle),
- évaluer des besoins théoriques d'accueil Enfance Jeunesse dans une logique de "besoin social de garde" pour les enfants (adaptation aux situations professionnelles parentales)

A) L'ACTIVITE ECONOMIQUE[1]

1) Les groupes économiques selon le nombre d'établissements

Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2013
Champ : activités marchandes hors agriculture.

L' Union	Nombre	%
Ensemble	**1 183**	**100,0**
Industrie	77	6,5
Construction	112	9,5
Commerce, transports, services divers	792	66,9
dont commerce et réparation automobile	*256*	*21,6*
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	202	17,1

Source : Insee, REE (Sirène).

La commune connait une situation économique active, mais en baisse depuis 2011.
En effet, malgré 93 nouveaux établissements en 2013, la commune avait 1362 établissements actifs (tous secteurs confondus) en 2011 et ne compte que **1183 établissements actifs en 2013** (soit une perte de 179 établissements).
Les initiatives d'entreprises individuelles représentent **64,5%** des créations en 2013, concernent essentiellement le commerce et la réparation automobile.

Si **le commerce** est le secteur le plus représenté, la conséquence directe est le nombre d'entreprises de petite taille, avec (en 2011) : 70 % des entreprises sans salariés.

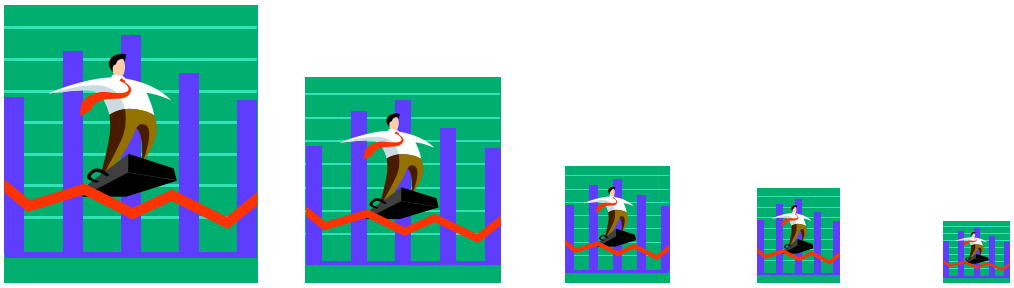

70 %	28,9%	5,8%	3,2%	0,9%
Sans salariés	1à 9 salariés	10 à 19	20 à 49	50 ou +

La commune de l'Union comptait 4970 salariés au recensement de 2011, dont **66,3%** dans les services (à noter la part importante de la réparation automobile : 32% des salariés de ce secteur marchand), 12,1% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale, et 12, 6% dans la construction. L'industrie, secteur faiblement représenté au sein de la commune emploie 9% de l'ensemble. L'agriculture est un secteur absent de l'activité économique de l'union.

La situation économique est conforme à une commune, à caractère urbain, à caractère résidentiel, offrant les services marchands et non marchands aux habitants. La qualité des services reste toutefois, non mesurable dans la réponse aux besoins par cette simple approche statistique.

B) LA POPULATION ACTIVE DE L'UNION.

1) Les niveaux de formation.

Les niveaux de formation professionnelle de la population de plus de 15 ans, montre que 35,6% de cette population possède un niveau d'études supérieures et que 56,8% ont un niveau bac ou inférieur. A noter que 7,6% de cette population ne possède aucun diplôme.

L'écart du niveau de qualification **entre hommes et femmes** est significatif pour les études supérieures, les hommes sont plus diplômés de l'enseignement supérieur long (+4,6%).

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2011 :

L' UNION	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	**9 194**	**4 249**	**4 946**
Part des titulaires en %			
d'aucun diplôme	7,6	7,2	8,0
du certificat d'études primaires	9,8	7,7	11,5
du BEPC, brevet des collèges	8,5	7,8	9,1
d'un CAP ou d'un BEP	19,6	22,6	17,1
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	18,9	18,3	19,4
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	15,4	13,7	16,8
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	20,2	22,7	18,1

Source : Insee, RP2011 exploitation principale

2) Les catégories socioprofessionnelles représentés sur l'UNION

Source : Insee, RP2011 exploitation principale

Les professions intermédiaires **(31,7%),** suivies des employés **(28,4%)** et des cadres supérieurs **(15,5%)** représentent les catégories socioprofessionnelles de la population locale. Le salariat domine largement sur le territoire, les chefs d'entreprise représentent **8%** de la population, ce qui montre que la dynamique des petites entreprises (sans salariés) fortement présentes à l'Union, n'est pas le fruit de la population locale.

Les ouvriers sont minoritaires au regard des cadres et des employés mais représentent **16,4%** de la population active qui réside sur la commune.

Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2011 :
Source : Insee, RP2011 exploitation principale

Le profil dominant d'un homme de plus de 15 ans vivant à l'Union

Salarié en CDI ou titulaire de la fonction publique (¾ des actifs en emploi)

Le profil dominant d'une femme de plus de 15 ans vivant à l'Union

Salarié en CDI ou titulaire de la fonction publique (plus de 80 % des actifs en emploi)

Le profil quasi inexistant des hommes et femmes vivant sur la commune

Les intérimaires et les emplois aidés (1,4% pour les hommes et 1% pour les femmes).

3) Le chômage et la population qui n'est pas en emploi

La situation de l'Union, au regard du taux de chômage, est inférieur à la moyenne nationale et départementale (plus de 10%) ; ce taux reste inchangé entre 2 recensements .

Population de 15 à 64 ans par type d'activité :

L'union	2011	2006
Ensemble	**6 953**	**7 613**
Actifs en %	**71,0**	**70,8**
actifs ayant un emploi en %	65,6	65,7
chômeurs en %	5,4	5,1
Inactifs en %	**29,0**	**29,2**
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	11,1	11,4
retraités ou préretraités en %	12,6	11,2
autres inactifs en %	5,3	6,6

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

Les retraités de moins de 64 ans représentent 12,6% de la population, taux identique pour le nombre de résidents de plus de 15 ans en situation de scolarité.

Parmi les hommes et femmes de la commune, âgées de 15 à 64 ans, le taux d'activité entre hommes et femmes connaît un écart significatif pour les femmes de 55 ans et plus qui connaissent un taux d'emploi inférieur aux hommes (moins 8, 5%).

Les femmes de 25 à 54 ans travaillent pour **84,6%** d'entre elles, pour **91,3%** des hommes du même âge. La commune comptait 4931 actifs de plus de 15 ans et moins de 64 ans en 2001, dont plus de 90 % sont en emploi.

Les revenus des habitants

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales

Bien que les statistiques disponibles datent de 2011, et sont dans ce domaine à manier avec prudence, le revenu net moyen d'un foyer fiscal à l'Union est de 32.232 euros avec plus de **70 %** de foyers imposables.

EN SYNTHÈSE

L'activité économique, sur le territoire, montre une économie qui suit le parcours démographique et tend à diminuer en nombre d'entreprises. Cette donnée est à nuancer au regard des créations qui, malgré une baisse, se poursuit. Le profil des établissements est caractérisé par une entreprise de petite taille, dans le secteur des services (essentiellement marchand).

L'activité professionnelle des hommes et des femmes est représentée par « **des actifs en emploi, cadres et employés** » et s'inscrit dans une situation salariale dont l'emploi est garantit par une durée indéterminée.

Le revenu moyen, supérieur à la moyenne départementale, classe l'Union dans une commune à dominante de **classes moyennes**, dont l'hypothèse des 2 parents en emploi, au regard de la population enfance /jeunesse, pose la question du « temps libre des jeunes » et de la place des parents dans ce temps spécifique. (question qui sera soumise à l'enquête auprès des familles).

L'aspect résidentiel de la commune est couvert par une réponse en matière de services de proximité, ce secteur étant le secteur le plus actif dans l'économie unionaise.

Le tissu associatif, riche en nombre et propositions (chapitre 5 de cette étude statistique), tend à renforcer la diversité de l'offre faite aux habitants de tout âge, sans affirmation d'une correspondance entre l'offre et la demande, qui fera l'objet d'une analyse auprès de l'échantillon de familles interviewées dans le cadre de ce diagnostic enfance /jeunesse.

LE CONTEXTE POLITIQUE

L'objectif est ici de recueillir des données municipales, posant le cadre actuel de la politique enfance /jeunesse. Nous questionnons, de façon plus qualitative que les chapitres précédents :

- la place de l'enfance/jeunesse parmi l'ensemble du projet politique communal : les volontés politiques pour une action enfance/jeunesse. l'engagement PEDT.
- le projet politique qui oriente les actions engagées ou prévues pour le public jeune,
- les représentations et les idéaux à l'origine de ces choix politiques.

L'interview de l'élue, adjointe chargée de la politique enfance /jeunesse, acteur essentiel dans la responsabilité de cette politique, renseigne sur les axes ciblés. Nous utilisons en complément, les différents projets municipaux, les intentions municipales affichées, et nos observations sur site, comme indicateurs d'évaluation des **axes principaux de la nouvelle politique de l'Union.**

A) LES AXES POLITIQUES DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE

Les habitants de la commune ont choisi une nouvelle équipe municipale réunis autour d'un nouveau maire : Marc PÉRÉ, qui succède à Georges BEYNEY (maire durant 42 ans).

Les axes politiques de la nouvelle équipe municipale engagent un changement dans la conception même d'une politique locale. Le concept même d' « équipe et de participation démocratique » revêt un caractère nouveau, en comparatif d'une conception centralisée, jusqu'alors présente, de la responsabilité locale.

1) la participation citoyenne

Les axes forts du mandat sont affichés :

Développer la démocratie et la participation à la vie de la cité,
Mettre en place un projet environnemental cohérent,
Rendre accessible à toutes les activités sportives et culturelles,
Favoriser la réussite éducative et promouvoir l'égalité des chances,
Développer les liens intergénérationnels.

La conception politique a un impact important sur la vie de la cité, son attractivité globale et ses choix éducatifs. L'organisation des services enfance / jeunesse sont ainsi, fortement dépendants des choix municipaux. La diversité des services existants souffre d'un fort cloisonnement, peu favorable dans son organisation et son fonctionnement au lien éducatif en direction des enfants et jeunes. A ce titre, le projet éducatif territorial, aura à réorganiser la

cartographie des liens entre les acteurs, à ce jour réunis de part leur volonté, sans bénéficier d'une politique enfance / jeunesse lisible et soutenant des axes cohérents.
L'engagement des élus dans le PEDT, correspond à une forte volonté de faire évoluer ce système local, de mettre en synergie les acteurs favorisant la réussite éducative et l'égalité des chances, décloisonnant les « pré carrés » qui nuisent à la cohésion d'une continuité éducative.

L'accueil de nouveaux habitants, constitue un objectif politique qui doit avoir une incidence favorable sur la baisse démographique connue à l'Union, au regard des communes limitrophes. Cet objectif ne fait pas l'impasse d'une réflexion sur le « vivre ensemble », la prévention de l'isolement, et a pour ambition une qualité de vie dans l'équité, pour toutes les catégories de population.

L'enjeu éducatif s'inscrit pour la nouvelle municipalité dans une vision participative et concertée des acteurs, qui œuvrent au quotidien, dans les différents temps de vie de l'enfant et du jeune.
Qu'en est il sur le terrain local ?

2) les évolutions de modernisation en actes

Six mois après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, un ensemble de nouveaux projets, d'engagements expérimentaux, de réorganisation des services municipaux, de diagnostics mis en route, montre une équipe au travail, dans un esprit collaboratif, et fortement présente sur le terrain.

Concernant l'objet du diagnostic : le projet éducatif de territoire, nous citerons **quelques exemples** de projets nouvellement existants, comme premiers indicateurs d'un engagement municipal dans la déclinaison concrète des axes affichés lors de la prise de fonction.

De mai à octobre 2014

- Création du pôle petite enfance : cohésion des services autour de l'enfant.
- Animation du conseil municipal des jeunes avec des ateliers : participation citoyenne.
- Expérimentation d'une navette en soirée (Métro L'Union) : facilitation des déplacements des jeunes
- Mise en place d'une concertation locale autour de la politique enfance/jeunesse : lien entre les acteu
- Engagement d'un diagnostic enfance /jeunesse : analyse des besoins de la population et état des lieux concerté de l'offre éducative.
- Participation régulière de l'élue enfance /jeunesse sur les temps de bilan et d'ouverture des projets : prise de contact direct, écoute des acteurs.

L'état des lieux inhérent à la prise de fonction, est rapidement traduit en axes d'évolution et se décline en projets conduits par des binômes « élus et professionnels »

La dynamique engagée est forte, nous émettrons une réserve quand à la capacité de réactivité immédiate au changement, d'une commune où la culture de vie et de travail, a depuis des années, fonctionné autrement. Malgré la nécessité d'une modernisation, les acteurs, notamment les professionnels de la municipalité, s'ils peuvent apprécier cette nouvelle place responsable qui leur est donnée, ont vécu un cadre de référence différent, ce durant de longues

années, et le nouveau système participatif, s'engage de façon rapide : la reconnaissance des places de chacun et le temps d'installation du changement constitue un vecteur de réussite dans la mise en œuvre effective de projets menés par la municipalité.

B) LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

La finalisation de ce diagnostic fin 2014, ouvre au cours du premier semestre 2015, **l'élaboration concertée de la nouvelle politique enfance /jeunesse**.
Septembre 2015 ouvre le temps d'expérimentation coordonnée et évaluée d'un nouveau projet.

Quelque soit le contenu précis du projet, réfléchi en lien direct avec les besoins de la population et de la commande publique d'état qui fixe son cadre légal, le PEDT de l'union répond à un enjeu local majeur : « ***rendre lisible pour tous, la feuille de route éducative et formaliser des commandes spécifiques, aux acteurs associés ».***
Le changement est important au regard d'un passé riche en actions éducatives, mais dénuées de repères communs et partagés, qui facilitent : « ***la collaboration entre des acteurs aux cultures différentes et optimise la cohésion éducative au sein d'un territoire*** ».

Le PEDT, sera engagé dans le respect des axes du mandat et veillera à la participation citoyenne des enfants, des jeunes et de leurs familles, dans un cadre concerté. La réussite éducative et l'équité sont au cœur du projet.

La commune pense un projet dans une logique de partenariat, précisant la place de chacun et facilitant la communication entre les acteurs qui animent les différents temps éducatifs. Cette donnée constitue une évolution dans un fonctionnement installé et jusqu'alors producteur de cloisonnement.
L'implication politique dans l'organisation locale de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des jeunes doit être entendue comme un soutien dans la mise en lien des acteurs (municipaux, associatifs, scolaires, sociaux).

Le PEDT, doit rompre avec une simple politique de moyens alloués, la municipalité adhère pleinement à cette recommandation nationale, qui correspond à une conception éthique de la nouvelle équipe municipale: « une politique enfance /jeunesse est une politique qui fixe à tous des objectifs, s'engage dans l'organisation des moyens et soutient un fonctionnement concertée autour de l'enfant et du jeune. »

La première réunion de concertation autour du PEDT, en juin 2014, a réuni plus de 60 professionnels, bénévoles et élus de la commune , ce qui tend à nous faire penser, que la question de la politique enfance jeunesse en partenariat concerté correspond à la volonté d'un grand nombre.

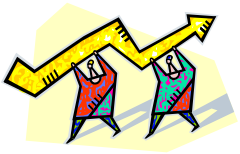

EN SYNTHÈSE

La politique enfance/jeunesse est considérée comme une priorité dans sa fonction de « Cohésion éducative et d'Equité »

La commune engage, dans une dynamique rapide, les évolutions favorisant la modernisation d'une commune qui, tend à perdre une part des jeunes.

La commune de l'Union est en réorganisation de ses services, sous la responsabilité d'un nouveau directeur général, les services enfance /jeunesse et scolaires feront l'objet de cette évaluation favorable à l'optimisation des ressources.

Le projet politique est ambitieux, tend à être favorablement accueilli dans la place qu'il donne à chacun des acteurs, mais peut impliquer des changements qui bousculent une commune installée dans des habitudes.

La démographie de la ville et sa part de jeunes restent toutefois une alerte, qui argumente la nécessaire évolution d'un territoire résidentiel qui réunit un ensemble d'atouts, mais souffre d'un manque de liens effectifs et doit se poser la question d'un « vivre ensemble » et de la question de « la qualité de vie pour tous ».

Ces questions sont en réflexion collectives au sein de la nouvelle équipe municipale.

LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL

Recensement des structures et des modes d'accueil à vocation sportive, culturelle, de loisirs et plus largement sociale, pour les 3 -17 ans, ce dernier environnement recentre le diagnostic sur la connaissance de l'existant en mesure de répondre aux besoins de la population ciblée par le diagnostic en matière d'éducation.

Aborder le contexte socio culturel ne peut se réduire à une approche statistique, cette partie fera donc l'objet **d'une connaissance approfondie dans la deuxième étape du diagnostic** (état des lieux de l'offre éducative) au moyen d'une enquête par '*questionnaires détaillés* 'et rencontres sur site.

D'un point de vue statistique, la commune de l'Union est caractérisée par une offre diversifiée permettant aux enfants et aux jeunes, une scolarisation accompagnée de temps périscolaires et une offre de loisirs durant les temps libres qui compte des services municipaux et des associations.

1) l'offre scolaire et périscolaire

- **6 écoles** maternelles et élémentaires
- **1 collège**

Toutes les écoles (maternelles et élémentaires) proposent un accueil des enfants sur les temps périscolaires, c'est-à-dire les matins avant la classe, pendant les interclasses, et les soirs après l'école. Chaque groupe scolaire est composé d'un ALAE : *« Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole ».*

- **6 ALAE, 3 maternels et 3 élémentaires**, à gestion communale.

  - Alaé maternel Belbèze Les Toulouse
  - Alaé élémentaire Belbèze Les Toulouse
  - Alaé maternel Borde d'Olivier
  - Alaé élémentaire Borde d'Olivier
  - Alaé maternel Montizalguier
  - Alaé élémentaire Montizalguier

Ces ALAE sont composés d'une équipe d'animateurs du service enfance jeunesse, d'ARSEM et de personnels de cantine :

- 31 personnes à temps plein,
- 14 vacataires (21 heures hebdomadaires en moyenne)
- 12 agents techniques spécialisés des écoles maternelles
- 18 personnels de cantine.

La municipalité de l'Union est adhérente à la Fédération d'Education Populaire FRANCAS. Sa vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle, et son projet consiste à faire partager par le plus grand nombre, le fait que « *le temps libre des enfants et des adolescents participe à leur éducation, au même titre que le temps scolaire et le temps de vie en famille* ».

Des actions en partenariat sont aussi développés pour l'ALAE de la commune de l'Union avec:

- L'association Lire et faire lire : ateliers de lecture.
- L'initiation avec club de bridge,
- la Ludothèque : des pauses méridiennes pour se détendre et s'amuser en découvrant de nouveaux jeux de société.
- Atelier de langue des signes.

Pour le collège, un soutien scolaire est organisé avec la MJC, de façon contractuelle et durable et des semaines à thèmes ponctuent la vie des collégiens autour de différents thèmes ciblés.

L'existant montre une articulation école /temps périscolaire organisée et coordonnée par la municipalité qui a mis en place les fonctions de **coordination petite /enfance et enfance jeunesse** en nommant des professionnels référents.
L'analyse du **fonctionnement réel du temps péri scolaire** fera l'objet d'une analyse dans la deuxième étape de ce rapport de diagnostic.

2) l'offre durant le temps libre

Pour les enfants

- **2 ALSH** « Accueil des Loisirs Sans Hébergement » à gestion communale, accueillent les mercredis après midi, petites vacances et grandes vacances. Ils fonctionnent 74 jours sur l'année, avec un agrément pour une capacité de 205 places.
  - Un **ALSH maternel** (enfants de 3 à 5 ans) situé dans une école maternelle.
  - Un **ALSH élémentaire** (enfants de 6 à 14 ans) qui dispose de ses propres locaux.

Considéré comme un lieu de respect et d'apprentissage qui permet aux enfants d'accéder à une multitude d'activités en favorisant son épanouissement.

La réglementation spécifique de l'ALSH est regroupée dans le code de l'action sociale et des familles, dans la partie législative et dans la partie réglementaire. Comme l'ALAE, un ALSH est déclaré à la DDCS. Le financement des ALSH est assuré par la Collectivité, la CAF et les familles.
Les ALSH bénéficient de toutes les infrastructures de la commune de l'Union (piscine, parc stade, ludothèque, entre autres). Pour le partenariat, ils organisent des actions avec la MJC, la maison de retraite, commerces, et/ou associations socioculturelles.

Pour les enfants et les jeunes

- **Une MJC** « maison des jeunes et de la culture » dont 2 professionnels permanents (directeur et animateur) organisent avec des intervenants extérieurs des activités.

Dans le cadre de l'action jeunesse, la MJC l'Union met en place pour la période 2014-2015 à l'attention des 11/17 ans des loisirs pour :

Les vacances scolaires : sur les périodes de vacances du lundi au vendredi de 9h à 18h, un planning d'activités présente les animations.
Les mercredis de la jeunesse : Tous les mercredis durant la période scolaire, des animations à la MJC (ou des sorties) sont assurées par un animateur ou des intervenants.
Les vendredi de la jeunesse : Une fois par mois un rendez-vous en soirée est organisé (spectacle, repas, sorties).
Les samedis de la jeunesse : Ouverture de l'animation jeunesse une fois par mois. L'occasion pour les jeunes de se retrouver autour de l'équipe d'animation et de profiter de temps spécifiques élaborés pour et par eux : moments conviviaux, sorties, repas, initiations, découvertes.
Les séjours : L'animation jeunesse propose deux séjours dans l'année (ski durant les vacances d'hiver et multi activités en été)
Les stages : encadrés par des professionnels, des stages ont lieu tout au long de l'année durant les vacances scolaires (*graff, hip-hop, manga, skate, roller, cirque, capoeira…)*

- **16 associations ou structures** proposant **23 activités sportives** aux enfants et aux jeunes, la plupart d'entre elles étant des associations. Ces structures sont localisées à l'Union et ses environs.

Ces structures proposent essentiellement des sports variés .Toutefois l'ASU, regroupement des associations sportives a fermé ses portes et la coordination de l'offre existante est en réorganisation. La commune possède un bon niveau d'équipement sportif avec la maison des sports, le stade de Loudes, et le stade de saint Caprais.

Les activités proposées sont nombreuses :
« *arts martiaux, athlétisme, football, fitness, handball, dojo, pétanque, rugby 15, tir à l'arc, volley Ball, gymnastique sportive, danse classique, danse jazz, natation, musculation, tennis, randonnée, pêche, aquagym, Cyclo- sport, plongée, yoga, ,Zumba, squash* »

- **L'offre culturelle** est aussi diversifiée, n'est pas spécifique aux enfants et adolescents mais montre une dynamique locale offrant un potentiel important.

Pour les enfants et jeunes, *« une ludothèque, un théâtre avec des ateliers pour enfants à partir de 6 ans, une association de photographie et image, une association d'écriture en marge, des*

écoles de musique et d'enseignement artistiques, une bibliothèque » sont présents sur le territoire local.

- **Un Conseil municipal des jeunes** « C.M.J » est une réponse aux attentes de la jeunesse mais aussi un lieu d'éducation civique et un outil d'apprentissage de la démocratie.

Le mois de octobre de 2014, le Conseil Municipal des Jeunes s'est composé d'élus des classes de CM1 et CM2, ayant pour objectif de contribuer à l'amélioration de la vie de la commune par la mise en place d'actions concrètes.

- **Une piscine municipale,** complète l'offre par un espace ouvert à tous, dont les jeunes, ce depuis de nombreuses années.

EN SYNTHÈSE

L'offre d'accueil des enfants et des jeunes sur le plan local est importante, diversifiée et soutenue par le monde associatif et la municipalité.

L'état de lieux qui succède à cette partie statistique aura en charge d'en analyser la qualité, au regard des critères énoncés dans tout PEDT, au regard des axes en projection de la présente équipe municipale dans sa politique enfance /jeunesse et au regard particulièrement attentif des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

La dynamique du « lien » favorisant la cohésion éducative est au centre des préoccupations de ce diagnostic